



Luxe : Armani au coeur d'une affaire d'ateliers clandestins en Italie

Des sacs à main et des accessoires de la maison de couture étaient fabriqués par des travailleurs chinois exploités clandestinement dans des usines près de Milan. Selon la police italienne, le groupe Giorgio Armani était au courant de ces pratiques.



Giorgio Armani Operations SpA, la société qui produit des vêtements, des accessoires et des articles de décoration pour les marques du groupe Giorgio Armani, a été placée sous administration judiciaire pour une période pouvant aller jusqu'à un an. (Photo Stefano Guindani/Sipa)

Par [Olivier Tosseri](#)

Publié le 8 avr. 2024 à 16:26 Mis à jour le 8 avr. 2024 à 17:24

L'affaire est une véritable tache sur la réputation d'un grand nom de la mode italienne. La justice italienne accuse [Giorgio Armani](#) d'avoir eu recours à des travailleurs chinois clandestins exploités dans des conditions dégradantes pour fabriquer des sacs et des accessoires.

Giorgio Armani Operations SpA, la société qui produit des vêtements, des accessoires et des articles de décoration pour les marques du groupe Giorgio Armani, a été placée sous administration judiciaire pour une période pouvant aller jusqu'à un an.

Recours au « caporalato »

Selon les enquêteurs, la maison-mère aurait eu recours à toute une [chaîne d'approvisionnement](#) reposant sur le « caporalato », terme souvent employé dans le secteur agricole pour désigner l'exploitation de la main-d'oeuvre illégale. Elle avait recours à des sous-traitants légaux qui eux-mêmes se tournaient vers des sous-traitants clandestins.

Il y a quelques semaines, les policiers ont découvert que Manifatture Lombarde Srl, fournisseur de Giorgio Armani Operations SpA en périphérie de Milan, sous-traitait la production d'articles de maroquinerie à des ateliers clandestins dans lesquels dormaient les ouvriers.

Les normes les plus élémentaires en matière de santé et de sécurité n'y étaient pas respectées, avec notamment la modification de certaines machines pour augmenter la vitesse de production. Les droits sociaux étaient complètement ignorés avec des salaires horaires de 2 euros, des journées de travail pouvant aller jusqu'à 14 heures.

Le sous-traitant chinois est ainsi payé 93 euros pour un sac à main que la maison de couture vend environ 1.800 euros dans ses boutiques. Le sous-traitant autorisé, agissant en tant qu'intermédiaire, perçoit 250 euros pour le même sac. Selon les enquêteurs, la maison-mère était au courant puisqu'ils ont rencontré, dans un des ateliers clandestins, un inspecteur de GA Operations SpA « contrôlant » la qualité des produits fabriqués.

Une culture d'entreprise déficiente

Dans un communiqué, [le groupe Armani](#) se défend en arguant qu'il a toujours mis en place des mesures de contrôle et de prévention pour minimiser les abus dans la chaîne d'approvisionnement.

« GA Operations collaborera dans la plus grande transparence avec les organes compétents afin de clarifier sa position sur la question », précise-t-il.

« Il existe une culture d'entreprise qui est gravement déficiente en termes de contrôle de la chaîne de production, estime la justice italienne. Une pratique illicite si profondément enracinée et éprouvée peut être considérée comme faisant partie d'une politique d'entreprise plus large visant à accroître les profits. »

La découverte des ateliers clandestins travaillant pour Manifatture Lombarda Srl s'inscrit dans le cadre d'une enquête plus large sur les chaînes d'approvisionnement de la mode dans les provinces de Milan et de Bergame. Le fabricant de sacs et d'accessoires Alviero Martini SpA a déjà été placé sous administration judiciaire en janvier dernier.

« Le moment est peut-être venu pour l'ensemble du secteur de la mode d'aborder sérieusement la question du travail illégal », insiste Fabio Roia le président du tribunal de Milan.

Olivier Tosseri (Correspondant à Rome)